

L'exécutif communal ne pourra plus amortir cette année l'augmentation du prix du gaz

DELÉMONT Le prix du gaz a encore augmenté au début de l'année et la facture finale à la clientèle a plus que doublé depuis un an. Ce dossier était inscrit à l'ordre du jour de la séance de reprise du Conseil communal de Delémont qui a décidé de prolonger l'absorption partielle, à hauteur de 1 ct/kWh, des hausses communiquées par ses fournisseurs Énergie du Jura (EDJ) et Régiogaz SA pour décembre dernier.

Toutefois, l'exécutif communal avertit qu'il ne pourra plus intervenir au-delà et devra donc répercuter toutes les prochaines hausses, dont celle déjà effective de ce mois, sur la facture des clients du gaz. Il précise qu'il regrette vivement cette situa-



Les factures de gaz ont plus que doublé en une année.

ARCHIVES KEY

tion pour laquelle il ne peut malheureusement pas intervenir plus directement. En effet, il explique que le prix de la molécule

de gaz auprès des fournisseurs actuels est passé de 1,4 ct/kWh en janvier 2021 à 8,2 cts/kWh en décembre dernier. Ce qui représente une hausse de 485%. Ce mois, le prix est fixé à 9,2 cts/kWh, soit une progression de 583% par rapport à janvier dernier.

Le Conseil communal a encore pris acte mardi, «avec déception», du refus d'EDJ, à la fin de l'an dernier, d'utiliser ses réserves pour absorber une partie de la hausse des prix pour les utilisateurs du gaz. Cette proposition faite par l'exécutif delémontain visait à défendre les intérêts des consommateurs de la couronne delémontaine en leur évitant de subir ces importantes augmentations répétées. **TB**